



ÇA NOUS PEND AU NEZ

Ce vendredi 21 octobre 2022, vers 16h30, **pour la deuxième fois en 8 jours un de nos collègues du QMA a été victime d'une attaque à la lame.**

En effet, en raison de projections en cour de promenades, les personnels ont logiquement refusé à cet individu d'accéder en retard à la promenade.

Après avoir protesté au rez- de-chaussée **ce « voyou » a sorti une lame aiguisée afin d'intenter à la vie de notre collègue qui le suivait dans l'escalier.**

Une fois de plus le professionnalisme des agents mais aussi la chance ont permis d'éviter un drame.

Lors du CTS de ce jeudi, notre organisation syndicale n'a cessé de dénoncer l'insécurité grandissante.

Aucune réponse n'a été apporté à un certain nombre de questions tel que :

- Combien d'agents faut-il pour ouvrir un bâtiment ?
- Quid des activités en bâtiment en l'absence de surveillance active sur le secteur ?
- Laisse-t-on un intervenant extérieur animer une activité sans surveillance physique pénitentiaire ?
- Quid d'un incident au parloir côté famille si le second agent part à la fouille ?.....



Si une réunion est prochainement prévue avec la Direction locale Le syndicat local **FO justice** du CP de Nantes **demande qu'une date soit trouvée sous 10 jours.**

Le syndicat local **FO justice** du CP de Nantes **apporte son soutien à l'ensemble des personnels qui croulent sous les heures supplémentaires et qui travaillent quotidiennement en totale insécurité faute d'effectifs suffisants.**

Le syndicat local **FO justice** du CP de Nantes **apporte son total soutien à notre collègue victime de cette terrible agression qui aurait pu laisser des séquelles irréversibles et espère qu'on n'assistera pas à un angélisme judiciaire.**